

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/07/2024 - 9207 - 1984 B 00074 - 329 415 392 - CABINET
BOULON

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA CABINET BOULON

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 44 rue Léon Perrin 01000 BOURG EN BRESSE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 9 4 1 5 3 9 2 0 0 0 4 5

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2023

						Exercice N clos le, 30/09/2023			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	1 026	AG	1 026		
		Fonds commercial (1)		AH	365 909	AI		365 909	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	340 409	AU	299 092	41 316	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	85 947	CV		85 947	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	4 625	BI		4 625	
TOTAL (II)				BJ	797 918	BK	300 119	497 798	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP	60 630	BQ		60 630	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	513 341	BY	92 835	420 506	
		Autres créances (3)		BZ	151 122	CA		151 122	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	110 176	CE	3 137	107 038	
		Disponibilités		CF	457 547	CG		457 547	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	20 664	CI		20 664	
TOTAL (III)		CJ	1 313 482	CK	95 972	1 217 509			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 111 400		IA	396 092	1 715 307		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA CABINET BOULON		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)			DA	39 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	645 699
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	53 337
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	94 866
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	836 802
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	19 268
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	190
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	210 430
	Dettes fiscales et sociales			DY	348 351
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	10 061
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	290 203
TOTAL (IV)			EC	878 505	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 715 307	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	868 796
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA CABINET BOULON		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 661 711	FH		FI	1 661 711	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 661 711	FK		FL	1 661 711	
	Production stockée*					FM	(5 462)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	125 126	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 781 389	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	522 217	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 003	
	Salaires et traitements*					FY	861 701	
	Charges sociales (10)					FZ	330 941	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	13 897
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	19 487
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5 567	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 778 816	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 572		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	87 072	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	198	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 313	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	88 584		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	156	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	156	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	88 427		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	91 000		

Désignation de l'entreprise		SA CABINET BOULON		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	55	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	55	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(3 810)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 870 029	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 775 163	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	94 866	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	116 951
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					55	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

X

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{ biens services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Règles et méthodes comptables

SA CABINET BOULON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 715 308 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 94 866 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production comprenant les charges directes et indirectes de production, à l'exclusion des frais financiers.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	365 909			365 909
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 027			1 027
Immobilisations incorporelles	366 936			366 936
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	228 022			228 022
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	112 388			112 388
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	340 410			340 410
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	85 947			85 947
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 625			4 625
Immobilisations financières	90 572			90 572
ACTIF IMMOBILISE	797 918			797 918

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Clientèle BOULON			137 204	137 204
Clientèle Chatillon	121 959			121 959
Clientèle Jacquet Chatillon	50 000			50 000
Clientèle FE2C TMN Chatillon	24 000			24 000
Clientèle Mme BELLE	32 746			32 746
Total	228 705		137 204	365 909

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI BROU JUREX 01000 BOURG-EN-BRESSE	150 925	116 904	33,333	149 886
SCM BROU JUREX 01000 BOURG EN BRESSE			33,333	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	85 947	85 947			83 292
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les informations relatives à la SCI BROU JUREX sont extraites des comptes de l'exercice clos au 31/12/2021.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 027			1 027
Immobilisations incorporelles	1 027			1 027
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	184 080	8 841		192 922
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101 115	5 056		106 171
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	285 195	13 897		299 093
ACTIF IMMOBILISE	286 222	13 897		300 120

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 689 753 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 625		4 625
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	513 341	513 341	
Autres	151 122	151 122	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 664	20 664	
Total	689 753	685 128	4 625
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FRES A ETABLIR	70 827
FOURN.AV. NON PARVENUS	24 312
ASSOCIES C/C INT.COURUS	3 781
PRODUITS A RECEVOIR	1 036
Total	99 955

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	39,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 878 505 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	19 268	9 559	9 709	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 431	210 431		
Dettes fiscales et sociales	348 352	348 352		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 252	10 252		
Produits constatés d'avance	290 203	290 203		
Total	878 505	868 796	9 709	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	9 577			
(**) Dont envers les associés	190			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 190 euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
CH.A PAYER ENERGIE	1 091
PRESTATIONS EFFINANCE	10 059
CH.A PAYER SOUS TRAITANCE	68 383
CH.A PAYER ENT.IMMOB.CHATILLON	186
CH.A PAYER FORMATIONS	1 754
CH.A PAYER DOCUMENTATION	384
CH.A PAYER DIVERS	469
CH.A PAYER DEPLACEMENTS	4 931
CH.A PAYER LOC.LIGNE SPEC	11 183
CH.A PAYER FRAIS POSTAUX	422
CH.A PAYER TELEPHONE	2 364
CH.A PAYER MAT & OUTIL.	2 374
CH.A PAYER HONORAIRES	660
CH.A PAYER ENT.IMMOB.	366
PROV.RTT A PAYER	13 837
PRIMES A PAYER	27 487
ORG.SOC.A PAYER FORM.CONT	1 833
ORG.SOC.A PAYER CH/C.P.	36 409
CHARGES/PRIMES	10 445
CH./RTT A PAYER	5 349
ETAT TAXE APPR. A PAYER	549
ETAT CET A PAYER	1 033
CL.AV A ETABLIR	3 448
CHARGES A PAYER	583
Total	205 601

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
SOUS TRAITANCE D AVANCE	4 355		
CH.AV.FRES DIVERSES	149		
CH.AV.FOURN.DE BUREAU	5 296		
CH.AV.LOCATION MATERIEL	133		
CH.AV. AUTRES MAINT.	674		
CH.AV.ASSURANCES	2 868		
CH.AV.DOCUMENTATION	1 594		
CH.AV. FORMATIONS	636		
PUBLICITE AVANCE	1 638		
ABONNT.B.P. D AVANCE	515		
COTISATIONS D AVANCE	2 332		
CH. AV MEDECINE DU TRAVAIL	473		
Total	20 664		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PR.AV.HONORAIRES	290 203		
Total	290 203		

 Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 718 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	108 822
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	108 822
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 108 822 euro

(couvert par la souscription d'un fonds à hauteur de 2350 €)

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

CABINET BOULON

Société Anonyme

Au capital de : 39 000 Euros

Siège social : 44 Rue Léon Perrin

01000 BOURG EN BRESSE

R.C.S. : 329 415 392 RCS BOURG EN BRESSE

SIRET : 329 415 392 00045

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2024

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2023)

Il est proposé d'affecter comme suit le résultat de l'exercice, à savoir :

* Dividendes	90 000,00 euros
* Réserve ordinaire	4 866,19 euros

	94 866,19 euros

Le dividende s'élève à 90 000 euros, soit un dividende de 90 euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 540 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 89 460 euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDCITE PAR L'ARTICLE 158-3 2° A 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDCITE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2020	157,85 €	157,85 € (soit un montant global de 2 525,60 €)	157,85 € (soit un montant global de 155 324,40 €)
2021	80 €	80 € (soit un montant global de 1 280 €)	80 € (soit un montant global de 78 720 €)
2022	80 €	80 € (soit un montant global de 1 280 €)	80 € (soit un montant global de 78 720 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2024

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice, à savoir :

* Dividendes	90 000,00 euros
* Réserve ordinaire	4 866,19 euros

	94 866,19 euros

Le dividende s'élève à 90 000 euros, soit un dividende de 90 euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 540 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 89 460 euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDCITE PAR L'ARTICLE 158-3 2° A 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDCITE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2020	157,85 €	157,85 € (soit un montant global de 2 525,60 €)	157,85 € (soit un montant global de 155 324,40 €)
2021	80 €	80 € (soit un montant global de 1 280 €)	80 € (soit un montant global de 78 720 €)
2022	80 €	80 € (soit un montant global de 1 280 €)	80 € (soit un montant global de 78 720 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'Administration

COPIE CERTIFIEE CONFORME

